

ANNEXE 1**CPOM EHPAD de BONNAT et BUDELIERE
DEVELOPPEMENT DES FOYERS DE PROVINCE**

Les orientations stratégiques de ce CPOM sont réparties autour de plusieurs axes :

- AXE 1 - Parcours et coordination
- AXE 2 – Repositionnement de l'offre et innovation
- AXE 3 – Prévention, qualité et sécurité des soins
- AXE 4 – Personnaliser l'accompagnement
- AXE 5 – Performance et management de la qualité
- AXE 6 – Développement durable

Les fiches actions travaillées pour ce CPOM sont les suivantes :

AXE 1

Fiche action 1	Amélioration de la coordination avec les professionnels libéraux intervenants dans l'établissement <ul style="list-style-type: none"> - Développer les relations avec les professionnels libéraux intervenant dans l'établissement. - Favoriser l'intervention des kinésithérapeutes 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 2	Structuration de la continuité du parcours <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la coordination avec tous les partenaires HAD, soins palliatifs, psychiatrie, SSR, CPTS - Développer la télémédecine 	Formation des IDE Information des médecins traitants intervenant dans l'établissement et possibilité d'utiliser le matériel pour leur patientèle extérieure

AXE 2

Fiche action 3	Mise en place d'initiatives de spécialisation de l'offre afin de développer l'accompagnement des professionnels pour les spécificités du public accueilli <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un PASA de nuit (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) pour les résidents présentant des troubles du comportement 	Création d'un poste d'ASG de nuit (demande financement ARS) Augmentation de 0.5 ETP du poste de psychologue (Demande financement CD dépendance)
Fiche action 4	Permettre une meilleure prise en charge, par le biais de relations formalisées et le rapprochement de structures isolées <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir quelques résidents de Las Mélaies au PASA de Laulade (accueil de jour) - Augmenter le temps de présence du médecin coordonnateur afin de faire face à la désertification médicale 	Demande financement ARS

AXE 3

Fiche action 5	Mise en place d'une politique de bon usage du médicament et de prévention de la iatrogénie <ul style="list-style-type: none"> - Développer les Thérapies Non Médicamenteuses liées au Soins - Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en EHPAD - Garantir la qualité des informations utiles au soin et à l'accompagnement 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 6	Amélioration de la prévention, du dépistage de la dénutrition <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les troubles nutritionnels 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 7	Mise en place de la prévention et des soins bucco dentaires <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi de l'état bucco-dentaire des résidents 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 8	Remobilisation et autonomisation des personnes <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le risque de chute 	Intervention Siel bleu augmentée. Présence d'un ergothérapeute ou psychomotricien Demande financement ARS
Fiche action 9	Accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes à avoir accès aux soins palliatifs <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'accompagnement de la fin de vie 	Pas de financement complémentaire

AXE 4

Fiche action 10	Intégration des familles et des proches à l'accompagnement des résidents et Mise en place d'un suivi des réclamations permettant de rendre effective l'expression des droits individuels <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des modalités d'association effective des usagers, des salariés, des familles à la gouvernance de l'établissement 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 11	Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les efforts engagés en faveur de la prévention de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance 	Pas de financement complémentaire

AXE 5

Fiche action 12	Lutter contre les risques professionnels <ul style="list-style-type: none"> - Fidéliser le personnel et développer une politique de qualité de vie au travail - Mise en place de dispositifs innovants pour améliorer la QVT 	Autofinancement – Actualisation du PPI
-----------------	---	---

Fiche action 13	Accroissement des compétences des professionnels (formation continue) et de l'amélioration des conditions de travail des professionnels en EHPAD <ul style="list-style-type: none"> - Développer une politique de recrutement et de formation adaptée en mutualisant les moyens 	Pas de financement complémentaire
Fiche action 14	Structurer et stabiliser la gestion du personnel et l'organisation des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> - Développer une politique de gestion du personnel en mutualisant les moyens 	Heures supplémentaires ou complémentaires

AXE 6

Fiche action 15	Intégrer les contraintes écologique et sociale au fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'impact énergétique des bâtiments - Recycler et diminuer la production de déchets - Valoriser le mobilier ou matériel - Investir dans des véhicules électriques 	Autofinancement ou emprunt - PPI
--------------------	---	----------------------------------